



N° 92F0175GIF au catalogue

# Fichier des limites des divisions de recensement - Écoumène agricole du Recensement de l'agriculture de 2001 - Guide de référence



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## **Comment obtenir d'autres renseignements**

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée au centre régional de consultation le plus près de votre localité.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont offertes, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements

1 800 263-1136

ATS

1 800 363-7629

Renseignements par courriel

[infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

Site Web

[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

## **Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

# Fichier des limites des divisions de recensement - Écroumène agricole du Recensement de l'agriculture de 2001 - Guide de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2003

Prix : Ce guide de référence est offerte gratuitement.

N° 92F0175GIF au catalogue

ISBN: 0-662-89171-6

Périodicité : Tous les cinq ans.

Ottawa

This reference guide is available in English (Catalogue No. 92F0175GIE).

---

Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

## Quoi de neuf?

- L'écoumène agricole pour le Recensement de l'agriculture de 2001 a été établi d'après des données agricoles au niveau de l'aire de diffusion plutôt qu'au niveau du secteur de dénombrement utilisé en 1996. L'aire de diffusion a été introduite en 2001 au titre de nouvelle région géographique normalisée. Elle remplace le secteur de dénombrement comme unité de base dans la diffusion des données du Recensement de l'agriculture.
- Le produit de l'écoumène agricole comprend trois couches différentes :
  - l'écoumène agricole de 2001 incluant les limites intégrées des divisions de recensement
  - les limites des divisions de recensement de 2001
  - les limites des provinces et territoires de 2001.En 1996, ces trois couches étaient regroupées en une seule.
- Un code à neuf chiffres qui sert à désigner, de façon unique, chaque division de recensement a été ajouté au titre d'attribut. Il permet aussi la liaison avec les données des tableaux en Beyond 20/20 des produits de données du Recensement de l'agriculture de 2001 qui sont disponibles gratuitement dans Internet à l'adresse [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) (ou, moyennant des frais, sur CD-ROM).
- Pour la première fois, le produit de l'écoumène agricole peut être obtenu gratuitement dans Internet et comprend un guide de référence.

## Table des matières

<b>1. À propos du présent guide.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Aperçu.....</b>	<b>2</b>
Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de l'agriculture.....	2
Date de référence .....	2
<b>3. Comment utiliser ce produit .....</b>	<b>3</b>
Utilité du produit.....	3
Restrictions .....	3
Méthodologie générale.....	3
Contenu.....	5
Comparaison avec l'écoumène de l'agriculture de 1996 .....	7
<b>4. Qualité des données .....</b>	<b>8</b>
Historique .....	8
Précision de localisation .....	9
Précision des attributs .....	9
Cohérence logique .....	10
Intégralité.....	10
<b>5. Spécifications techniques .....</b>	<b>12</b>
Spécifications des fichiers.....	12
Instructions d'installation.....	12
Règles de désignation des noms de fichiers.....	12
Noms et volume des fichiers.....	13
Descriptions des données et clichés d'enregistrement .....	13
<b>6. Glossaire .....</b>	<b>17</b>
<b>Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de l'agriculture de 2001.....</b>	<b>20</b>
<b>Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, Recensement de l'agriculture de 2001.....</b>	<b>21</b>
<b>Annexe C : Règles de désignation des fichiers de données spatiales .....</b>	<b>22</b>
<b>Références.....</b>	<b>25</b>
<b>Produits et services de la Division de la géographie .....</b>	<b>26</b>
<b>Entente de licence d'utilisation finale.....</b>	<b>33</b>

## 1. À propos du présent guide

Le présent guide définit le contenu, les applications et les particularités techniques du Fichier des limites des divisions de recensement de l'écoumène agricole, et comprend des notes sur la qualité des données et la méthodologie générale appliquée aux fins de la création du Fichier. Il reprend la même structure et une grande partie du contenu du guide élaboré pour le Fichier des limites des divisions de recensement de l'écoumène de population de 2001 diffusé en juin 2002 par la Division de la géographie de Statistique Canada.

Les termes et les concepts géographiques inscrits en **caractères gras** sont décrits dans le glossaire. D'autres détails à ce sujet apparaissent dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (no 92-378-XIF au catalogue). Des renseignements supplémentaires sont aussi fournis en annexe, suivis d'une liste des produits et services connexes.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels spécifiques existants permettent d'utiliser les fichiers des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de l'agriculture. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs des logiciels concernés pour obtenir plus de renseignements à cet égard. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près.

Ce guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données, advenant le cas où les observations de l'utilisateur divergent des caractéristiques décrites. Tous les efforts possibles ont été déployés pour contrôler soigneusement le produit. Néanmoins, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données.

## 2. Aperçu

### Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de l'agriculture

Le terme « **écoumène** » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumène, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.). Le terme « écoumène » est formé des racines grecques *oixos* (habité) et *nenon* (espace).

L'écoumène agricole est fondé sur les **aires de diffusion** choisies en fonction de trois indicateurs de l'intensité agricole. Pour améliorer la visibilité de la **cartographie thématique** à petite échelle, les limites détaillées des principales grandes enclaves d'écoumène ont été généralisées alors que celles des enclaves d'écoumène isolées, de taille relativement petite, ont été agrandies et généralisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement de l'écoumène agricole comprend trois couches d'information différentes. La première couche montre l'écoumène agricole d'après les limites intégrées des **divisions de recensement**. La deuxième couche contient les limites de toutes les divisions de recensement du Canada. La troisième couche indique les limites **provinciales et territoriales**. Les deuxième et troisième couches permettent aux utilisateurs de choisir le niveau de détail géographique dans la cartographie de l'écoumène agricole.

La couche des limites d'écoumène intègre les Grands Lacs, les lacs intérieurs de grande étendue et le littoral canadien. Un attribut sert à distinguer les polygones de terre et les polygones d'eau. Les coordonnées géographiques sont exprimées en latitude et en longitude et sont tirées du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Le Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de l'agriculture est disponible en format de fichier d'échange ARC/INFO® ou en format de fichier d'échange MapInfo®. On peut télécharger le fichier sans frais à partir du site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). Veuillez consulter les caractéristiques techniques (section 5) pour avoir de plus amples détails sur la présentation des documents et sur les formats de fichier.

### Date de référence

La **date de référence géographique** est une date fixée par Statistique Canada pour mettre au point la structure géographique pour laquelle les données de recensement seront recueillies, compilées et diffusées. La date de référence géographique pour les recensements de la population et de l'agriculture de 2001 est le **1er janvier 2001**. C'est la date de référence pour les limites des provinces/territoires et des divisions de recensement contenues dans le fichier des limites de l'écoumène de l'agriculture.

### 3. Comment utiliser ce produit

#### Utilité du produit

L'écoumène agricole permet aux utilisateurs de produire des cartes thématiques agrégées au niveau des divisions de recensement et de limiter l'affichage des données aux seuls endroits au Canada où l'activité agricole est concentrée.

Il est recommandé d'utiliser le concept d'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes. Si aucun écoumène n'est utilisé pour produire des cartes de répartition par points, il se peut que le nombre requis de points se trouve réparti au hasard dans l'ensemble des régions de base, ce qui va à l'encontre des principaux attributs de la cartographie par points (c.-à-d. indiquer exactement l'endroit, l'étendue et la densité des points). Une des limites inhérentes aux cartes choroplèthes est le fait qu'on suppose que la distribution statistique est homogène ou répartie uniformément dans chaque région de base; par conséquent, elle est représentée par des tons ou des couleurs recouvrant toute la région. L'utilisation d'un écoumène permet donc une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données.

On a créé ce produit pour permettre l'affichage des données thématiques sur les cartes nationales. Bien que ce produit ait été conçu pour afficher les données des divisions de recensement, les données peuvent être affichées sans les limites des divisions de recensement. En effet, on utilise un drapeau pour distinguer les polygones d'écoumène et les polygones ne représentant pas l'écoumène dans la couche des limites.

#### Restrictions

On a généralisé la couche des limites de l'écoumène agricole en intégrant les rives environnantes afin qu'elles puissent être affichées sur des cartes à petite échelle (de 1:20 000 000 à 1:25 000 000). L'emplacement des limites et des rives ne correspond pas à l'information des **Fichiers des limites cartographiques** de la Division de la géographie, des **Fichiers du réseau routier** et des **Fichiers schématiques du réseau routier**.

#### Méthodologie générale

L'écoumène agricole de 2001 a été établi en utilisant les données spatiales tirées de la **Base géographique nationale** de la Division de la géographie. Cette base contient les limites des aires de diffusion (AD) de 2001. Les données agricoles du Recensement de l'agriculture de 2001, agrégées au niveau des aires de diffusion, ont servi à établir l'écoumène agricole.

Les aires de diffusion comprises dans la couche des limites de l'écoumène agricole ont été choisies en fonction de trois indicateurs de l'intensité agricole distincts, mais complémentaires. Le principal indicateur a été le ratio de la superficie totale des terres agricoles à la superficie totale de l'AD. Les terres agricoles comprenaient toutes les terres de l'AD consacrées à la culture (y compris la culture des arbres de Noël), les terres en jachère, les prairies artificielles ou les terres enssemencées pour le pâturage, et les terres naturelles pour le pâturage. Le ratio a été calculé pour chaque AD d'une même province et les AD ont ensuite été classées par ordre décroissant, en commençant par le ratio le plus élevé. Les AD étaient retenues aux fins de leur inclusion dans l'écoumène agricole jusqu'à ce que la superficie totale cumulative des AD retenues dépasse un pourcentage préétabli de la superficie totale des terres agricoles de la province.

Le deuxième indicateur de l'intensité agricole a été le ratio des revenus agricoles totaux à la superficie totale de l'AD. Il s'agit là d'un aspect particulièrement important dans le cas des AD comprenant des exploitations agricoles caractérisées par de forts volumes de ventes à partir d'une superficie relativement restreinte, comme dans le cas des serres ou des parcs d'engraissement. Ce ratio a été calculé également pour toutes les AD d'une même province, puis les AD ont été classées par ordre décroissant. À l'aide du même principe que pour le premier indicateur, les AD ont été retenues aux fins de leur inclusion dans l'écoumène jusqu'à ce que la superficie totale cumulative des AD retenues dépasse un pourcentage préétabli de la valeur totale des superficies des terres agricoles de la province.

Le troisième indicateur a servi à inclure toutes les AD d'une province qui dépassaient non seulement une valeur précise pour la superficie agricole totale, mais aussi un certain ratio de la superficie totale des terres agricoles à la superficie totale de l'AD. La liste définitive des AD choisies dans une province comprenait toutes les AD répondant aux critères associés à au moins un des trois indicateurs, et a été conçue pour que l'écoumène reflète les zones d'activité agricole importante de chaque province.

Le processus de sélection des AD a réussi dans toutes les provinces sauf dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador. Les résultats médiocres dans cette province ont été attribuables principalement à une conjoncture combinant de nombreuses grandes AD dans cette province et une activité agricole limitée et localisée. Le processus de sélection des AD y a donc été remplacé par une méthode qui a consisté à définir et à retenir de plus petites zones d'activité agricole importante dans les aires de diffusion. Les territoires n'ont pas été inclus dans la délimitation de l'écoumène agricole.

On a établi une couche de base d'écoumène en intégrant les AD sélectionnées dans neuf provinces et les composantes des AD sélectionnées à Terre-Neuve-et-Labrador. Chaque polygone d'AD ou de composante d'AD a été classé soit comme AD d'écoumène (répondant au critère d'activité agricole) ou comme n'étant pas une AD d'écoumène. Cette couche de base a été divisée en trois couches : écoumène principal, autres enclaves d'écoumène (externes à l'écoumène principal) et enclaves non écouméniques (au sein de l'écoumène principal). Cinq étapes subséquentes ont été appliquées pour généraliser la couche de base et en faire un produit adapté aux fins de la cartographie à petite échelle des données sur les divisions de recensement.

Les petites enclaves non écouméniques internes et les enclaves d'écoumène externes ont d'abord été retirées. Deuxièmement, les limites détaillées des enclaves d'écoumène externes qui restaient ont été généralisées et agrandies afin d'en améliorer la visibilité sur les cartes à petite échelle. Troisièmement, on a adouci les limites détaillées des grandes enclaves non écouméniques internes et de l'écoumène principal. Ensuite, on a intégré, dans l'écoumène, des rives généralisées du Canada, (y compris les Grands Lacs) et les lacs intérieurs de grande étendue. Enfin, les limites des divisions de recensement de 2001 ont à leur tour été intégrées dans la couche des limites de l'écoumène.

La couche des limites des divisions de recensement et la couche des limites provinciales et territoriales ont été dérivées de la Base géographique nationale. Les éléments hydrographiques (rives généralisées et lacs intérieurs de grande étendue) inclus dans la couche des limites de l'écoumène ont aussi été intégrés dans ces deux couches de limites. Pour la couche des limites des divisions de recensement, on a attribué des noms de divisions de recensement provenant de la Base d'extraction de données, une base de données tenue à jour par Statistique Canada. On a aussi attribué des noms de province et territoire de la Base d'extraction des données à la couche des limites provinciales et territoriales.

## Contenu

Ce produit contient trois couches d'information différentes : la couche des limites d'écoumène, la couche des limites des divisions de recensement et la couche des limites provinciales/territoriales.

La couche des limites d'écoumène consiste en une couche de polygones. Les polygones de cette couche sont classés comme polygones de terre ou comme polygones d'eau. Les polygones de terre comportent des attributs qui font qu'ils sont classés comme partie de l'écoumène ou comme partie non désignée pour l'écoumène. Chaque polygone d'écoumène possède les deux attributs suivants : un code d'identification unique de division de recensement (DRidu) et un code d'identification unique de région géographique normalisée du Recensement de l'agriculture (AGidu)

Figure 1 : Le fichier des limites de l'écoumène de l'agriculture



La couche des limites des divisions de recensement consiste en des polygones classés comme polygones de terre ou comme polygones d'eau. Ce fichier contient des polygones représentant chaque division de recensement. Chacun des polygones de division de recensement contient un code d'identification unique (DRidu) et un nom comme attribut. Cette couche ne sert qu'à la cartographie des limites des divisions de recensement dans une carte d'écoumène de l'agriculture.

Figure 2 : Le fichier des limites des divisions de recensement



La couche des limites provinciales/territoriales consiste en des polygones classés comme polygones de terre ou comme polygones d'eau. Ce fichier contient des polygones représentant chaque province/territoire. Chacun des polygones de province/territoire contient un code d'identification unique (PRidu) et un nom comme attribut. Cette couche de limites ne sert qu'à la cartographie des limites des provinces et des territoires dans une carte d'écomène de l'agriculture.

Figure 3 : Le fichier des limites des provinces/territoires



### Comparaison avec l'écoumène de l'agriculture de 1996

L'écoumène agricole pour le Recensement de l'agriculture de 2001 diffère légèrement de ceux enregistrés pour les recensements de 1991 et de 1996. Pour le Recensement de l'agriculture de 2001, les données agricoles au niveau des aires de diffusion ont servi à l'établissement de l'écoumène agricole; en 1991 et en 1996, les écoumènes agricoles avaient été établis à partir de données de **secteurs de dénombrement**.

Le produit de l'écoumène agricole de 2001 comprend trois couches distinctes : l'écoumène agricole incluant les limites intégrées des divisions de recensement, les limites de toutes les divisions de recensement au Canada et les limites provinciales et territoriales. Dans le cas des produits de 1991 et de 1996, les limites de l'écoumène agricole, des divisions de recensement et des provinces et territoires étaient regroupées dans une seule couche.

Code à neuf chiffres, ajouté au titre d'attribut, donnant l'identité unique de chaque division de recensement et un lien avec les données des tableaux en Beyond 20/20 des produits de données du Recensement de l'agriculture de 2001 qui sont disponibles gratuitement dans Internet à l'adresse [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) (ou, moyennant des frais, sur CD-ROM).

Pour la première fois, le produit de l'écoumène de l'agriculture peut être obtenu gratuitement dans Internet et comprend un guide de référence.

## 4. Qualité des données

*Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

### Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers d'origine à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

On a créé la couche de base de l'écoumène en intégrant les aires de diffusion (AD) de 2001 sélectionnées à cause de leur activité agricole importante dans neuf provinces et un choix de composantes d'AD pour Terre-Neuve-et-Labrador (voir la section sur la méthodologie générale sur les critères de sélection des AD). Chaque polygone d'AD ou de composante d'AD a été classé soit comme AD de l'écoumène (satisfaisant le critère de l'activité agricole), soit comme AD hors de l'écoumène.

La couche de base de l'écoumène a été divisée en trois couches : l'écoumène principal, les autres enclaves d'écoumène (situées à l'extérieur de l'écoumène principal) et les enclaves non écrouméniques (situées à l'intérieur de l'écoumène principal). On a appliqué différents critères de généralisation à chaque couche afin de mettre au point un produit adapté à la cartographie à petite échelle. Les critères définitifs ont été déterminés après de nombreux essais et de nombreuses activités de cartographie.

Les enclaves d'écoumène externes de moins de 2 000 hectares ont été retirées et celles de 2 000 hectares ou plus ont été agrandies pour en améliorer la visibilité en cartographie à petite échelle. Les enclaves avoisinantes ont ensuite été regroupées pour constituer des enclaves d'écoumène encore plus grandes et plus visibles.

Les enclaves non écrouméniques internes de moins de 15 000 hectares ont été retirées et celles de 15 000 hectares ou plus ont été généralisées, mais non agrandies.

Une fois les enclaves d'écoumène externes et les enclaves non écrouméniques internes traitées, l'écoumène principal a été généralisé par traitement manuel en vue de l'affichage à petite échelle. Les polygones traités séparément pour Terre-Neuve-et-Labrador et les trois couches composantes ont ensuite été réintégrés en vue de produire une couche généralisée.

Les fichiers des limites des divisions de recensement de 2001 tirés de la Base Géographique Nationale ont été réunis avec l'écoumène généralisé obtenu, et l'identificateur unique de division de recensement demeure l'attribut de base. On a rattaché l'écoumène généralisé à la couche hydrographique généralisée<sup>1</sup> et on a attribué un code TERRE et EAU aux polygones situés à l'extérieur de l'écoumène. Le traitement final, le plus manuel, consistait à nettoyer les polygones

---

<sup>1</sup> La couche généralisée de l'hydrographie et des Grands Lacs de 1996 a été convertie au Système géodésique nord-américain de 1983 (SGNA83) et intégrée.

lamelles (polygones petits et minces) créés par l'intégration d'éléments hydrographiques généralisés aux limites plus détaillées des divisions de recensement.

Le fichier des limites cartographiques des divisions de recensement a été créé en intersectant un fichier des limites des divisions de recensement, dérivé indépendamment de la Base Géographique Nationale, avec le fichier des limites de l'écoumène qui contient des limites hydrographiques généralisées. Le fichier résultant, nettoyé des échardes (petits polygones), fût par la suite lié aux attributs des données de la Base d'extraction de données.

Le fichier des limites des provinces et des territoires est dérivé du fichier généralisé des limites cartographiques des divisions de recensement en agrégeant les identificateurs des provinces qui sont semblables. Le fichier géographique résultant fût par la suite lié aux attributs des données de la Base d'extraction de données.

### **Précision de localisation**

*Indique la précision absolue et relative de la localisation des traits géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des traits et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Même si les limites proviennent initialement de la Base géographique nationale, on les a beaucoup généralisées (particulièrement autour des rives et pour les limites du Canada). Toutefois, elles ne correspondent pas, sur le plan de la localisation, avec les données contenues dans la base.

### **Précision des attributs**

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque trait (tels que la population pour une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

On a vérifié le DRidu attribué à chaque polygone de la couche des divisions de recensement par rapport à une couche de divisions de recensement tirée séparément de la Base géographique nationale. On a également vérifié le DRidu de la couche des limites d'écoumène.

On a vérifié le PRidu par rapport à une couche des provinces/territoires tirée séparément de la Base géographique nationale.

On a vérifié les attributs DRidu et PRidu de la couche des limites d'écoumène par rapport aux données de *GéoSuite, recensement de 2001*, numéro 92F0150XCB au catalogue.

On a vérifié les attributs suivants de la couche des limites des divisions de recensement par rapport aux données de *GéoSuite* : le DRidu et le PRidu nom de DR, et DRgenre.

On a vérifié les attributs suivants de la couche des limites provinciales/territoriales par rapport aux données de *GéoSuite* : le PRidu, Prenom, PRfnom, PReabbr, et PRfabbr.

## Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

### **Cohérence conceptuelle**

*Adhésion aux règles du schéma conceptuel.*

On a vérifié que chaque polygone d'écoumène de la couche des limites d'écoumène contient un identificateur unique pour chaque division de recensement : le DRidu.

On a vérifié que chaque polygone de la couche des limites provinciales/territoriales contient un identificateur unique pour chaque province/territoire : le PRidu.

On a vérifié que chaque polygone de la couche des limites des divisions de recensement contient un identificateur unique pour chaque division de recensement : le DRidu.

### **Cohérence du domaine**

*Adhésion aux valeurs des domaines de valeurs.*

On a vérifié que chaque DRidu et chaque PRidu des couches appropriées se trouvent dans la Base d'extraction de données comme valeur valide du recensement de 2001.

### **Cohérence topologique**

*Exactitude des caractéristiques topologiques explicitement encodées d'un ensemble de données.*

On a vérifié ce produit pour s'assurer que les polygones correspondent aux unités géographiques représentées. On a retiré les très petits polygones et les polygones lamelles (dont la présence était attribuable à l'intégration de différentes couches d'information).

### **Uniformité avec les autres produits**

Les limites indiquées dans les différentes couches de ce fichier sont plus généralisées. Elles ne correspondent pas avec le Fichier du réseau routier et celui du Fichier schématique du réseau routier. Étant donné que l'hydrographie est différente de celle des autres produits, la superficie des terres sur les couches de ce fichier ne correspond pas avec celles du Fichier des limites cartographiques ou de GeoSuite.

Toutefois, sur le plan de la localisation, les limites correspondent avec celles du Fichier des Limites des divisions de recensement avec l'écoumène de population de 2001.

## Intégralité

*L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Dans la couche des limites de l'écoumène agricole, au moins une enclave d'écoumène existe dans le cas de 245 des 288 divisions de recensement au Canada. Dans les autres 43 divisions de recensement, seulement 4 ne comptaient pas d'exploitations agricoles au moment du

Recensement de l'agriculture de 2001. Chaque polygone d'écoumène présente les deux attributs suivants : un code d'identification unique de division de recensement (DRidu) et un code d'identification unique de région géographique normalisée du Recensement de l'agriculture (AGidu).

Le fichier des limites des divisions de recensement contient des polygones pour toutes les divisions de recensement au Canada.

Le fichier des limites provinciales/territoriales contient des polygones dans chaque province/territoire.

## 5. Spécifications techniques

### Spécifications des fichiers

Ce produit est offert dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO® version 8.1  
fichier d'échange ASCII  
extension : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo® version 5.5  
fichiers d'échange ASCII  
extensions : .mif (données graphiques), .mid (données tabulaires)

### Instructions d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous les deux compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension .exe). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant sous DOS, ou en les sélectionnant sous Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte RUN sous Windows®.

### Règles de désignation des noms de fichiers

Voici les règles utilisées :

ARC/INFO®            geca000e03a\_f.e00  
                          gedr000e02a\_f.e00  
                          gepr000e02a\_f.e00

MapInfo®            geca000e03m\_f.mif et geca000e03m\_f .mid  
                          gedr000e02m\_f.mif et gedr000e02m\_f .mid  
                          gepr000e02m\_f.mif et gepr000e02m\_f .mid

le « g » renvoie à la *représentation géographique*. « eca » indique que le fichier est désigné *écoumène de l'agriculture*. « 000 » est le code de trois chiffres qui indique que le fichier est *national* et « e » indique qu'il s'agit d'un *écoumène*, « 03 » est le timbre-dateur pour *l'année de diffusion*, « m » ou « a » indique le *logiciel* et « e » ou « f » *la langue utilisée dans le fichier*. Pour de plus amples renseignements sur les règles de désignation des noms de fichiers, consultez l'annexe C.

## Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

Fichier	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier compressé (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier compressé (méga-octet)
Fichier limite d'écoumène de l'agriculture	geca000e03a_f	3,6	geca000e03m_f	3,1
Fichier limite de la division de recensement	gedr000e02a_f	5,0	gedr000e02m_f	5,5
Fichier limite des provinces/territoires	gepr000e02a_f	1,2	gepr000e02m_f	1,1

## Descriptions des données et clichés d'enregistrement

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- **Datum** : NAD83
- **Projection** : Géographique
- **Coordonnées** : Latitude/Longitude

### Disposition d'enregistrement des couches d'écoumène de l'agriculture :

Le tableau suivant montre le format des attributs du Fichier des limites d'écoumène avec des caractéristiques hydrographiques intégrées.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA <sup>1</sup>	8	18	F	5
PERIMETER <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
DRidu	4	4	C	...
PRidu	2	2	C	...
AGidu <sup>2</sup>	9	9	C	...
ECOUMENE <sup>2</sup>	1	1	I	...
TERRE_EAU <sup>2</sup>	1	1	I	...

<sup>1</sup> Articles inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®

<sup>2</sup> Nouveau pour l'écoumène de l'agriculture de 2001

... n'ayant pas lieu de figurer.

Élément	Description
AREA	superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
PERIMETER	périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>#	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>-ID	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
DRidu	numéro d'identité unique de la division de recensement (code de la Classification géographique type cat—composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 2 chiffres de la division de recensement)
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire
AGidu	Le AGidu sert à désigner, de façon unique, chacune des régions géographiques normalisées diffusées dans le cadre du Recensement de l'agriculture (composé du code à deux chiffres de la province ou du territoire, du code à deux chiffres de la région agricole de recensement, du code à deux chiffres de la division de recensement et du code à trois chiffres de la subdivision de recensement unifiée).
ECOUMENE	pour l'écoumène, la valeur est de « 1 » et ce qui est non compris dans l'écoumène, la valeur est de « 0 »
TERRE_EAU	pour la terre, la valeur est de « 1 » et pour l'eau, la valeur est de « 2 »

#### Disposition d'enregistrement des couches de divisions de recensement :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites des divisions de recensement avec des caractéristiques hydrographiques intégrées.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA <sup>1</sup>	8	18	F	5
PERIMETER <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
DRnom	50	50	C	...
DRidu	4	4	C	...
DRgenre <sup>2</sup>	3	3	C	...
PRidu	2	2	C	...
EAU	1	1	I	...

<sup>1</sup> Articles inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®

<sup>2</sup> Nouveau pour 2001

... n'ayant pas lieu de figurer.

Élément	Description
AREA	superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
PERIMETER	périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>#	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>-ID	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
DRnom	le nom officiel de la division de recensement
DRidu	numéro d'identité unique de la division de recensement (code de la Classification géographique type — composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 2 chiffres de la division de recensement)
DRgenre	le genre de division de recensement (voir le tableau suivant)
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire
EAU	pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 »

**Genres de division de recensement :**

Abbréviation	Genres de divisions de recensement
CTY	County
CU	Communauté urbaine
DIS	District
DIV	Division de recensement
DM	District Municipality
MRC	Municipalité régionale de comté
RD	Regional District
REG	Région
RM	Regional Municipality
TER	Territoire
UC	United Counties

**Disposition d'enregistrement des couches des provinces/territoires :**

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites des provinces/territoires avec des caractéristiques hydrographiques intégrées.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA <sup>1</sup>	8	18	F	5
PERIMETER <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
PRfnom	25	25	C	...
PRanom	25	25	C	...
PRidu	2	2	C	...
PRfabrev	10	10	C	...
PRaabrev	10	10	C	...
EAU	1	1	I	...

<sup>1</sup> Articles inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®

... n'ayant pas lieu de figurer.

Élément	Description
AREA	superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
PERIMETER	périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>#	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>-ID	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
PRfnom	nom français de la province ou du territoire
PRanom	nom anglais de la province ou du territoire
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire
PRfabrev	abréviation française officielle du nom de la province ou du territoire
PRaabrev	abréviation anglaise officielle du nom de la province ou du territoire
EAU	pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 »

## 6. Glossaire

### Aire de diffusion

L'aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

### Base géographique nationale

La Base géographique nationale (BGN) est une nouvelle base de données qui comprend les routes et les limites des régions géographiques normalisées en une couche intégrée ainsi que d'autres traits physiques et culturels (p.ex. le réseau hydrographique, le réseau ferroviaire et les lignes de transport d'énergie) enregistrés comme couches distinctes.

La BGN est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée. Elle contribue au soutien d'une vaste gamme d'opérations du recensement telles que le géocodage, la mise à jour du réseau routier et des tranches d'adresses, le programme de délimitation des îlots et l'établissement des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des secteurs de dénombrement, des régions urbaines et des aires de diffusion). En outre, la BGN servira à la production de nombreux produits de la géographie pour le Recensement de 2001, notamment les cartes de référence et les Fichiers des limites cartographiques.

### Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un thème ou plus pour les régions géographiques normalisées. La carte peut être de nature qualitative (p. ex. principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex. variation en pourcentage de la population).

### Code géographique

Un code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

### Classification géographique type

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour trois genres de régions géographiques : **provinces et territoires, divisions de recensement (DR)** et **subdivisions de recensement (SDR)**. La CGT fournit des codes numériques uniques de ces régions géographiques qui constituent une structure hiérarchique.

### Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

### Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les districts régionaux) ou d'autres genres de régions. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province.

**Écoumène**

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumène, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

**Énoncés sur la qualité des données spatiales**

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

**Fichier cartographique des limites**

Les Fichiers cartographiques des limites (FCL) décrivent les limites des régions géographiques normalisées, y compris les rives et les lacs, à un niveau de détail approprié pour la production de cartes à petite échelle.

**Fichier du réseau routier**

Les nouveaux Fichiers du réseau routier (FRR) couvrent l'ensemble des routes du Canada et comprennent les limites des provinces et des territoires, d'autres traits visibles (p.ex. le réseau hydrographique) ainsi que des renseignements sur les attributs (p.ex. des noms de rues et des tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les nouveaux Fichiers du réseau routier (Road Network Files en anglais) remplacent les anciens Fichiers du réseau routier (Street Network Files en anglais), qui étaient des produits similaires offerts auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada.

**Projection cartographique**

La projection cartographique est le processus consistant à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est largement utilisée pour produire des cartes à petite échelle. C'est la projection cartographique la plus utilisée à Statistique Canada.

**Province ou territoire**

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Le Canada est divisé en dix provinces et en trois territoires.

**Région agricole de recensement**

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

**Secteur de dénombrement**

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Un SD est constitué d'un ou de plusieurs îlots adjacents. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Les secteurs de dénombrement sont utilisés uniquement pour la collecte des données du recensement. L'aire de diffusion (AD) remplace le SD comme unité de base pour la diffusion.

**Subdivision de recensement**

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) utilisé pour fin de déclarations statistiques.

**Subdivision de recensement unifiée**

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

**Système de coordonnées**

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs des coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) ou rectangulaires (comme la projection universelle transverse de Mercator).

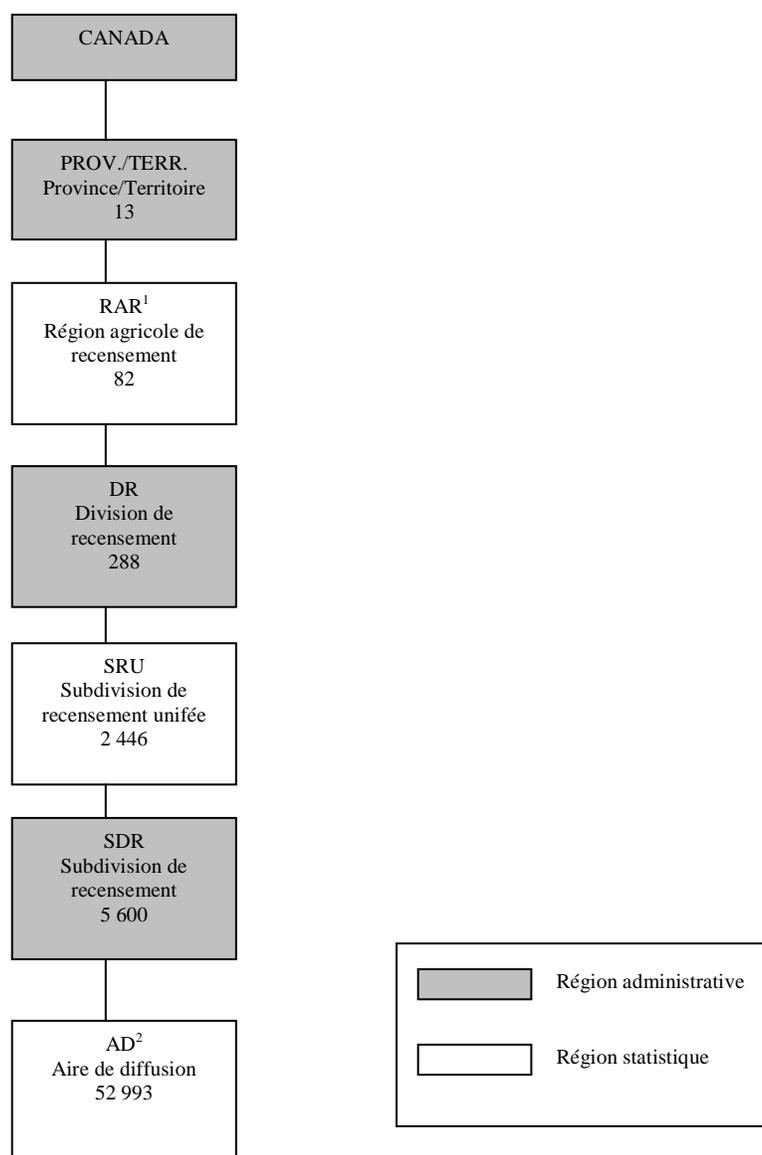
Les Fichiers cartographiques des limites, les Fichiers du réseau routier et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

**Système de référence géodésique**

Un système de référence géodésique est la combinaison d'un ellipsoïde, qui précise les dimensions et la forme de la terre, et d'un point de base, à partir duquel on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre.

Les données spatiales du recensement de 2001 sont diffusées selon le Système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83).

## Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de l'agriculture de 2001



<sup>1</sup> Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont formées de subdivisions de recensement unifiées.

<sup>2</sup> Seulement 13 095 aires de diffusion sont des régions agricoles ayant une ou plusieurs fermes.

## Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, Recensement de l'agriculture de 2001

Unité géographique	Canada		T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	1996	2001													
Région agricole de recensement	78	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	0	0	0
Division de recensement	288	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	2	3
Subdivision de recensement unifiée	2 607	2 446	87	68	43	151	1 111	318	127	301	77	157	1	2	3
Subdivision de recensement		5 600	381	113	98	275	1 476	586	298	1 002	452	816	35	37	31
Recensement de 1996	5 984		381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68	...
Dissolutions (Du 2 janvier 1996 au 1 <sup>er</sup> janvier 2001)	910		0	0	14	12	232	529	3	18	18	83	1	0	...
Fusions (Du 2 janvier 1996 au 1 <sup>er</sup> janvier 2001)		526	0	0	2	4	109	168	3	50	3	186	1	0	...
Aire de diffusion	...	52 993	1 231	225	1 397	1 349	12 153	18 596	2 235	2 937	5 143	7 463	117	92	55
Aire de diffusion ayant des fermes	...	13 095	286	150	524	587	2 569	3 234	731	1 568	1 632	1 744	53	17	0

... n'ayant pas lieu de figurer.

## Annexe C : Règles de désignation des fichiers de données spatiales

Pour les recensements de la population et de l'agriculture de 2001, les produits de données spatiales distribués aux clients comporteront des noms de fichier conformes aux règles de désignation des fichiers de données spatiales. La géographie du fichier, le type de fichier, la langue, le type de logiciel et le timbre-dateur seront intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension \*.exe.

Ces règles d'attribution des noms des fichiers sont principalement fondées sur les règles d'attribution des noms des FNC/FNL de 1996. On a élargi l'application des règles d'attribution des noms pour inclure les fichiers du réseau routier, les fichiers schématiques du réseau routier, les écoumènes de population et agricole et d'autres fichiers de limites. On a également élargi l'application de ces règles pour inclure l'année de diffusion du fichier, ce qui permet de contrôler les versions et d'indiquer le format du fichier.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères, ce qui est conforme aux exigences relatives aux limites d'ARC/INFO® et de MapInfo® concernant la longueur des noms de fichier. On met tous les caractères alphabétiques en minuscules pour assurer l'uniformité.

Premier caractère : représentation géographique

- g le système de coordonnées est en latitude/longitude
- l la projection est en conforme conique de Lambert

Trois caractères suivants : principale région géographique du fichier

Région géographique (FLC)/Produit	Anglais	Français
National / Provincial	pr_	pr_
Circonscription électorale fédérale	fed	cef
Région économique	er_	re_
Division de recensement	cd_	dr_
Subdivision de recensement	csd	sdr
Région agricole de recensement	car	rar
Subdivision de recensement unifiée	ccs	sru
Région métropolitaine de recensement / Agglomération de recensement	cma	rnr
Secteur de recensement	ct_	sr_
Région urbaine	ua_	ru_
Localité désignée	dpl	ld_
Localités désignées avec des parties de subdivision de recensement	dpp	ldp
Aire de diffusion	da_	ad_
Écoumène de population	ecu	ecu
Écoumène d'agriculture	eca	eca
Fichier de réseau routier	rnf	frr
Fichier schématique de réseau routier	srn	fsr
Fichiers des limites internationales (portion de la partie continentale des États-Unis d'Amérique et de l'Alaska, ainsi que du Groenland) et données hydrographiques (Grands Lacs, fleuve Saint-Laurent, océans, etc.)	int	int
Données hydrographiques par Régions Métropolitaines de Recensement (RMR) et Agglomérations de Recensement (AR) divisées en secteurs de recensement	hy_	hy_

Trois chiffres suivants : **code géographique** de couverture

Nationale	Province/territoire		RMR/AR	
000	010	Terre-Neuve-et-Labrador	001	St. John's
	011	Île-du-Prince-Édouard	.	
	012	Nouvelle-Écosse	.	
	013	Nouveau-Brunswick	.	
	024	Québec	505	Ottawa-Hull
	035	Ontario	(etc.)	
	046	Manitoba		
	047	Saskatchewan		
	048	Alberta		
	059	Colombie-Britannique		
	060	Yukon		
	061	Territoires du Nord-Ouest		
	062	Nunavut		

Caractère suivant : type de fichier (en fonction des codes de 1996)

- a Fichier numérique des limites (seulement pour le répertoire de diffusion) (FNL de 1996)
- b Fichier des limites cartographiques, couverture détaillée pour la cartographie à grande échelle
- c Couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs
- d Fichier des limites numériques sans rivage
- e Écoumène
- f Fichier des limites cartographiques, généralisé pour la cartographie sur micro-ordinateur en fonction du fichier du site de GeoGratis
- h Couverture additionnelle des limites cartographiques internationales et couverture hydrographique des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et de l'océan environnant
- r Fichier du réseau routier (FRR et FSRR)

Deux chiffres suivants : année de diffusion (timbre-dateur pour le contrôle des versions)

- 01 diffusé en 2001
- 02 diffusé en 2002
- 03 diffusé en 2003
- etc.

Caractère suivant : format du fichier

- a Fichier d'échange ARC/INFO® ArcGIS (e00)
- m Fichier d'échange MapInfo® (mid et mif)

Deux derniers caractères : langue

- \_e Anglais
- \_f Français

### Exemples de l'utilisation des règles de désignation des fichiers de données spatiales

Ex. 1 :	Fichier des limites cartographiques des SDR pour l'Ontario, avec attributs en anglais en format d'échange MapInfo®	gcsd035b02m_e.exe gint000h02m_e.exe	Couche des limites Couche des limites internationales et de l'eau
Ex. 2 :	Fichier des limites cartographiques des SR pour Ottawa-Hull, avec attributs en français en format d'échange ARC/INFO®	gsr_505b02a_f.exe ghy_505h02a_f.exe	Couche des limites Couche des eaux par RMR / AR
Ex. 3 :	Fichier du réseau routier pour St. John's, avec attributs en anglais en format d'échange MapInfo®	grnf001r02m_e.exe ghy_001h02m_e.exe	Couche des routes Couche des limites des eaux par RMR / AR

---

## Références

- Haythornthwaite, T. *1991 Agriculture Ecumene*. Notes de présentation, Division de la géographie, Statistique Canada, 1993.
- Neily, Larry E. *Delineation of the Canadian Agricultural Ecumene for 1996*. (Ébauche non publiée.) Division de l'agriculture, Statistique Canada, 1998.
- Statistique Canada. *Profil agricole du Canada*. N° 93-356-XPB au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Ministre responsable de Statistique Canada, 1997.
- *Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, Guide de référence*. N° 92F0159GIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Ministre responsable de Statistique Canada, 2002.
- Wershler, Timothy J. *1991 Agriculture Ecumene*. Énoncé de la qualité des données. Division de l'agriculture, Statistique Canada, 1994.
- Wershler, Timothy J. *Délimitation de l'écoumène agricole canadien de 1991*. Document de travail n° 28, N° 21-601-MIF1995028 au catalogue. Division de l'agriculture, Statistique Canada, 1995.
- Wershler, Timothy J. and T. Haythornthwaite. *Automating the Delineation of the 1991 Agriculture Ecumene of Canada*. Division de l'agriculture, Statistique Canada, [1994?].

## Produits et services de la Division de la géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la division de la géographie fondés sur le recensement de la population de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

### 1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

#### **Cartes de référence nationales**

92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, recensement de 2001

92F0144XIB Divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions économiques et divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2001

92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de recensement, 2001

92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

#### **92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement**

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

#### **92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement**

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

**92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

**92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

**92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

**2. Produits de données géographiques**

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du recensement de 2001.

**93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001**

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre 1996 et 2001

pour certains découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

### **92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001**

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des AD appropriées.

### **92F0086XCB Chiffres des codes postaux**

**Nota** – Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

**Chiffres des codes postaux, recensement de 1996** comprend les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères indiqué par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, selon la région de tri d'acheminement (RTA- les trois premiers caractères du code postal) et selon la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel de type Windows qui permet aux utilisateurs d'exécuter des manipulations de données simples telles que la recherche de l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, l'importation de groupes de codes postaux pour lesquels on veut obtenir des données et l'exportation des groupes de codes postaux. Les documents de référence sont présentés sous forme électronique sur le disque CD-ROM.

## **3. Produits d'information spatiale**

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

### **Fichiers des limites cartographiques, Recensement de 2001**

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au recensement de 1996.

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les FLC permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les Fichiers des limites cartographiques sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires  
92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)  
92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques  
92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées  
92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement  
92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées  
92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement  
92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement  
92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines  
92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

**92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, recensement de 2001**

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du recensement de 2001 relatives à la densité de la population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ 1 habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillées de l'écoumène sont généralisées, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM dans le bureau régional le plus près. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

**92F0039XDF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement**

**Nota** — Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Le **Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996** est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il décrit les limites des régions de tri d'acheminement (RTA), qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement ne respectent pas les limites des RTA de Postes Canada ; elles représentent plutôt les secteurs de dénombrement.

**92F0157XCF Fichiers du réseau routier, Recensement de 2001**

Les Fichiers du réseau routier (FRR) contiennent une couche de données sur le réseau routier de l'ensemble du pays et une couche indiquant les limites provinciales et territoriales. La couche du réseau routier comprend les routes, les noms de routes et les tranches d'adresses (attributs d'arcs) ainsi que les codes géographiques identifiant les îlots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement / agglomérations de recensement, et les provinces/territoires (attributs de polygones). Les tranches d'adresses sont indiquées principalement pour les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien et lacs intérieurs de grande étendue) ainsi que les limites et les codes géographiques. Les coordonnées numériques sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Des Fichiers du réseau routier sont offerts pour le Canada, pour chaque province et territoire ainsi que par région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) divisée en secteurs de recensement.

**92F0158XCF Fichier schématique du réseau routier, Recensement de 2001**

Le Fichier schématique du réseau routier (FSRR) contient certaines routes (avec leur nom mais sans les adresses) tirées des Fichiers du réseau routier (no 92F0157XCF au catalogue). Les routes incluses sont classées selon quatre niveaux de détail qui conviennent à la cartographie à petite et à moyenne échelles. Le FSRR peut fournir certains traits cartographiques de référence pour la production de cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. La précision de localisation du FSRR ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie. Le FSRR ne comprend pas l'hydrographie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont offerts pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) divisées en secteurs de recensement.

**4. Produits des attributs d'information**

Les produits des attributs d'information donnent des renseignements descriptifs sur les caractéristiques d'un produit. Ces fichiers comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

**92F0027XCB Fichier de conversion des codes postaux**

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du recensement de 1996 normalisées (telles que les secteurs de dénombrement, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

**92F0027UCB Fichier de conversion des codes postaux – mise à jour**

Le FCCP est mis à jour avec de nouveaux codes postaux tous les semestres et est disponible en janvier et en juillet. Les clients doivent acheter le FCCP au prix initial, et les mises à jour (92F0027UDB) ultérieures sont offertes à un prix de mise à jour ou d'abonnement. Le prix de mise à jour est un tarif uniforme qui, dans la plupart des cas, est beaucoup moins élevé que le prix initial. Un rabais additionnel de 25 % sur les mises à jour est offert aux abonnés. Pour bénéficier des avantages de l'abonnement, le client devra déboursier au préalable le coût d'un fichier mis à jour par année, et ce jusqu'à ce que le FCCP représentant la géographie du recensement de 2001 soit diffusé.

Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standards pour le Canada ainsi que les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

**92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)**

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

**92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour**

Des mises à jour bi-annuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028UDB) au tarif de mise à jour (voir le tableau 13).

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

**5. Services géographiques**

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

**97C0006 Service géographique personnalisé**

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données

spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier). Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

**97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)**

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

**97C0007 Cartes géographiques personnalisées**

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de détails.

## Entente de licence d'utilisation finale

### DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

### CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique :  
*Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit.*
7. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
8. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

**GARANTIES ET DÉSISTEMENTS**

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

**ACCEPTATION DES CONDITIONS**

Il *VOUS INCOMBE* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

**TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.**

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :**

Services d'octroi de licences  
Division du marketing, Statistique Canada  
Immeuble R.H. Coats, 9ième étage, section A  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada  
Courriel : [licensing@statcan.ca](mailto:licensing@statcan.ca)  
Téléphone : (613) 951-1122  
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2003